

Carrier, Lynda (BAPE)

6211-24-077

À: Marie-France Létourneau
Objet: RE: RAPPEL DEMANDE RÉPONSES-Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-de-Jésus

De : Marie-France Létourneau [mailto:info@sacrecoeurdejesus.qc.ca]

Envoyé : 3 novembre 2015 13:28

À : Carrier, Lynda (BAPE)

Objet : RE: RAPPEL DEMANDE RÉPONSES-Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-de-Jésus

Bonjour Madame Carrier,

Je suis de retour de vacances.

En retour de vos interrogations, voici la réponse aux deux questions posées :

1. Quel est le budget annuel de votre municipalité? Les redevances qui seraient versées à votre municipalité pour l'exploitation du parc éolien Mont Sainte-Marguerite représenteraient quelle proportion de celui-ci?
 - Budget annuel de la municipalité est de 938 828 \$. Les redevances qui seraient versées incluant la partie communautaire représente 7,25 % de notre budget annuel.
2. Selon l'information fournie par le promoteur, deux résidences situées dans le secteur du poste électrique projeté en bordure de la route 112 se trouvent en zone industrielle (PR5.3.1, p. 25). Comment se fait-il que des résidences soient situées en zone industrielle?
 - Concernant les deux résidences qui se trouvent en zone industrielle, je tiens à vous informer que ce n'est pas une zone industrielle mais plutôt la zone blanche de la municipalité auprès du zonage agricole provincial. Une des deux résidences possèdent un droit acquis Tandis que l'autre a été construite en utilité pour le propriétaire du commerce.

Bien à vous,

Marie-France Létourneau,
Dir gén/sec très.